

# Permanences d'un architecte conseil

Un mercredi par mois – Hôtel de Ville

La Ville propose, en association avec le Conseil d'architecture urbanisme et environnement (CAUE) régional, des permanences gratuites avec un architecte conseil.

Elles ont pour objectif de renseigner et de conseiller les habitants sur la réalisation de projets de construction et d'extension ainsi que sur les travaux relatifs aux économies d'énergies.

Elles se déroulent un mercredi par mois, de 8h30 à 12h, à l'Hôtel de Ville.

Pour connaître les prochaines dates de permanences et prendre rendez-vous, contactez les services techniques au 02.35.68.99.12.

contact

## Accueil Technique

### Coordonnées :

- 02 35 68 93 39
- Hôtel de Ville, Esplanade Tony Larue, 76120 Grand Quevilly